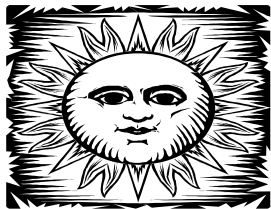


## A SUD



LE SOLEIL BRILLE

## 3EME MARCHE ET 1ERE LIGNE

**E**n cette période de crise sanitaire économique et sociale majeure, on nous demande de travailler « *normalement* » 35h pour une rémunération mensuelle sans supplément. Pourtant, les conditions de travail sont loin d'être ordinaires.

Dans les bureaux, le front office est en souffrance, il étouffe sous le bâillon bleu, subit les agressions en tout genre depuis le début de la pandémie et la direction ne semble rien entendre.

Le départ des vigiles n'a rien arrangé : le personnel se retrouve à encaisser les incivilités, les altercations, à gérer les entrées, les sorties, à veiller à la distanciation physique, à désinfecter le matériel, à aérer les locaux et depuis le 20 juillet à guetter le port du masque obligatoire.

Plus le temps de lire l'avalanche de mails, de se tenir au courant de la réglementation, de se « charger » de la clientèle, le voilà agent de sécurité, technicien de surface et ... gardien de la paix !

Contrepartie : ni réduction d'horaires, ni trace de reconnaissance dans les salaires. Ca commence à bien faire, surtout quand les hauts dirigeants du groupe se prévalent d'avoir remporté la 3ème marche sur le podium du baromètre de satisfaction client.

Bas les masques !

## TOUT PREVU :

**L**a Poste a tout prévu sur son site; en effet vous pouvez acheter des timbres et les éditer sur une feuille A4 (moins cher qu'en bureaux). Elle fait des remises jusqu'à 70 % sur certains articles, soldes obligent ! Enfin elle vend désormais des articles qui n'ont rien à voir avec le réseau postal ou le courrier.

On est passé officiellement dans une ère où l'on peut se passer de bureaux de poste !! Et de guichetiers !!

## A SUIVRE

**D**epuis plus de 4 mois, les lettres suivies ne sont plus flashées au dépôt. De nombreux commerçants ont saisi l'Arcep (autorité de régulation du secteur postal), estimant que ce manque de flashage et donc de traçabilité remet en cause leur professionnalisme. Ils font remarquer, de surcroît, que le tarif a augmenté début 2020.

La Poste a répliqué que la seule information de suivi obligatoire est celle de la distribution de la lettre.

Cette nouvelle modalité de suivi est d'autant plus mal vécue qu'elle a été mise en œuvre en pleine période de désolation sanitaire et de difficultés pour les intéressés. L'Arcep ne s'est pas encore prononcée sur le problème mais en attendant, l'image de la Poste est bien écornée.

Ca ne suit pas.

## NOVLANGUE

### (LANGAGE POSTAL CORPORATE)

**A**près une CDSP à la DSCC, avec La DEX, et Plusieurs DO, très *corporate*, on constate un DELTA, sur les SLIDES, en termes de QS. Le NPS n'atteint pas le PRÉVISIONNEL et le CA est en baisse de plusieurs K€ depuis le COVID-19. En partant des TMJ, on envisage donc une baisse du nombre de PT. Du coup, on craint une augmentation des AT, et des RPS.

Ont suivi moult BRIEFS et ETC, entre deux CODIR, où le STAFF (DE, REX, RE, RH, et FSE) très *corporate*, explique le nouveau CADOR, et les changements organisationnels et les modifications de DHT.

Ouf ! Traduction SVP !!!

LES PINGOUINS QUI NOUS GOUVERNENT, PRÉFÈRENT SAUVER LA BANQUE PLUTÔT QUE LA BANQUISE!

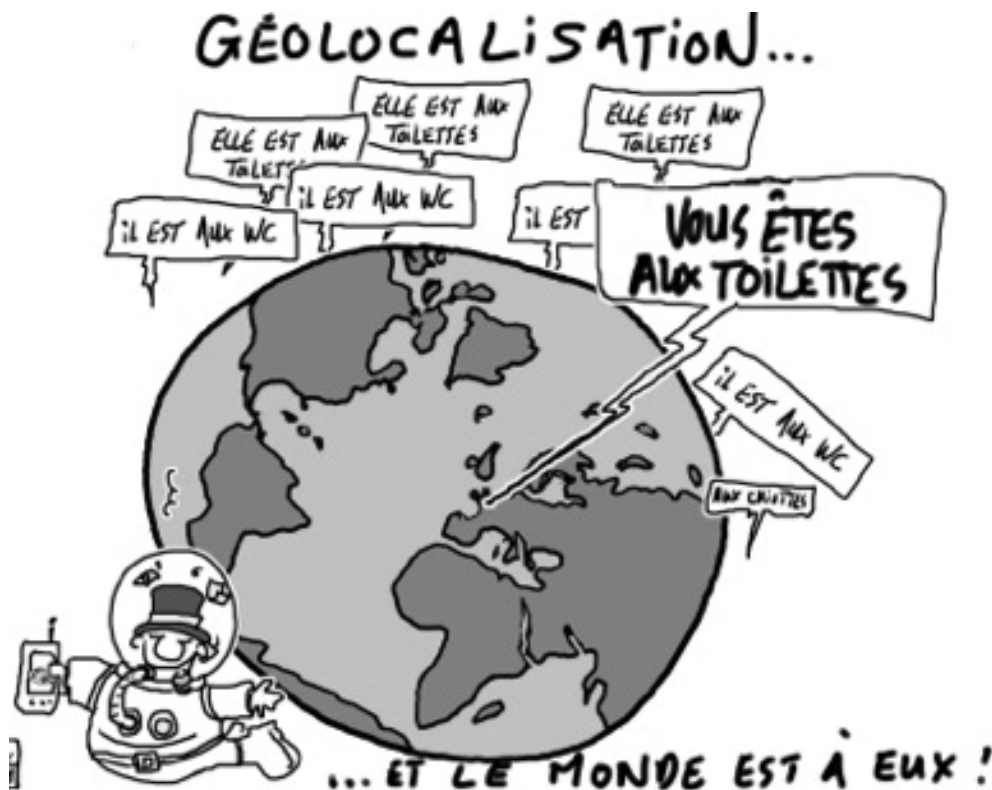


## BANQUE POSTALE : son directeur quitte le navire !!

Rémy Weber a donné sa démission pour le 3 août ainsi il quitte la présidence du directoire de la Banque Postale. Après avoir bien cassé le service public, il se tire et le prochain directeur sera du même cru.

Nous allons voir de nouvelles réorgs reflleurir !!!

Pour rappel, la commission européenne considère qu'il y a trop d'organismes bancaires et que des fusions s'imposent ...



## LE KIT MARCEAU

À la PPDC de Marceau, on mime ... Un kit comprenant un petit sac à dos, une lingette microfibre, une poche à eau avec pompe est attribué à chaque véhicule. Les véhicules étant mutualisés, il est demandé au personnel de le nettoyer après chaque utilisation. Du coup, personne ne s'en sert. Il aurait été plus judicieux d'attribuer un kit par agent.

Le kit Marceau, c'est marteau !

## PRESTATION VACANCES

Si votre coefficient familial n'excède pas 25 900€, vous avez peut-être droit à une aide financière pour les vacances de vos enfants.

Le site des activités sociales à La Poste précise : « Le bénéfice de la prestation est ouvert pour tous les séjours de vacances effectués par l'enfant en compagnie de ses parents ou de proches.

Il peut s'agir de séjours en centres familiaux de vacances (maisons familiales, village de vacances), gîtes, location meublées et camping municipaux ou privés.

La prestation est servie au titre de chacun des enfants âgés de moins de 20 ans au premier jour du séjour et enregistré au préalable auprès du service RH de rattachement du postier(...).

Rendez-vous sur le portail malin !

## DELTA !

Le bilan social de la Poste pour 2019 vient de sortir. Dans la rubrique « hiérarchie des rémunérations », il est indiqué que le montant global brut des dix rémunérations les plus élevées s'établit à 5 012 019 € (4 824 649 en 2018). Ca ne fait, en moyenne, qu'un peu plus de 500 000 € par tête.

Tout est relatif nous diront-ils, c'est comme la mini prime covid...

## ÇA BUG !

Vous avez souscrit en ligne un contrat de réexpédition du courrier et vous ne recevez rien ? Pas étonnant, suite à un bug informatique, nombre d'entre eux ont disparu et La Poste n'en trouve plus trace, impossible de les « géolocaliser ». C'est bêta et ça va être une sacrée surprise pour ceux qui ont payé et qui ne sont même pas au courant du pataquès.

